

Investissez dans vos futurs collaborateurs

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

L'UCA est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage (fraction des 13% : « solde » de la taxe)

Annonce de versement

Versement

Montant de votre versement affecté à l'Université Côte d'Azur :

Affectation de votre versement :

Composante (UFR, Ecole, Institut): **EUR SPECTRUM- Faculté des Sciences et Ingénierie**

Formation : **Licence Pro ICPAC**

N° UAI : 0062249M

Nom OPCO :

SIRET Entreprise :

Responsable de la Taxe et/ou Personne à remercier

Société :

Nom Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

Informations pratiques

Date limite de versement :

31 mai 2021

Contactez :

Votre service financier

Votre expert-comptable

**Votre contact : EUR SPECTRUM-
Faculté des Sciences et Ingénierie -
LP ICPAC**

Cécile ETTORRE- DURAND :
Cecile.ETTORRE@univ-cotedazur.fr

Merci de me retourner ce bordereau à l'adresse email ci-dessus, complété, en parallèle de votre versement par chèque ou virement à notre agence comptable